



Déconstruction du réacteur à neutrons rapides Super Phénix de Creys Malville

mardi 20 mai 2008

C'est le mardi 20 mai prochain qu'aura lieu la première journée technique 2008 du district Rhône-Alpes de la Sim. Elle sera consacrée au réacteur à neutrons rapides Super Phénix de Creys Malville (Isère), arrêté depuis 1996 et en cours de déconstruction. Cet établissement se trouve à proximité de Montagnieu (Ain) : un plan d'accès sera fourni aux personnes inscrites à la journée.

La centrale, couplée au réseau EDF en 1986, a atteint sa pleine puissance cette même année. Après de nombreuses périodes la décision d'arrêt définitif fut prise en 1998.

La matinée sera consacrée à des exposés sur les thèmes ci-après :

- **présentation du site** ;
- **historique et bilan de l'exploitation** ;
- **programme des travaux de déconstruction ; avancement du chantier** ;
- **contraintes du nucléaire face à la valorisation des matériaux.** Les métiers de la déconstruction (une grande partie des matériaux issus de la déconstruction seront utilisés sur place pour la remise en état du site) ;
- **le sodium.** Le fluide de refroidissement de la centrale était le sodium; 5 500 t de sodium sont actuellement sur le site et un atelier destiné à sa transformation en soude sera mis en route dans quelques mois. La soude produite sera utilisée pour fabriquer un béton qui, bien que très faiblement radioactif, devra être stocké sur un site approprié. Le flow-sheet du traitement sera présenté.

L'après-midi sera consacrée à la visite des différents chantiers.

programme

10 h 00	accueil des participants, remise des badges
10 h 20	mot de bienvenue du Président du district Rhône-Alpes de la Sim
10 h 30	exposés, discussion
12 h 00	départ pour le restaurant
14 h 30	retour sur le site et visite des installations
16 h 30	fin de la journée

Si vous souhaitez bénéficier d'un covoiturage depuis les gares de Lyon ou de Saint-Etienne, nous vous remercions de nous le signaler en contactant Madame Franco : contact@lasim.org ou au 01 53 10 14 70

important :

Compte tenu de la nature du site une autorisation préalable est à demander aux autorités compétentes. Merci de bien vouloir tenir compte de cette contrainte et **de vous inscrire impérativement avant le 28 avril 2008**. Vous serez recontactés pour les formalités d'autorisation d'accès au site. Ne pas omettre de vous munir d'une pièce d'identité le jour de la journée technique.

Les participants sont priés de se munir de bonnes chaussures de marche. Les casques seront fournis par la mission communication du site.

Pour cette visite il n'est pas nécessaire de revêtir des équipements spéciaux. Le badge fourni à l'accueil devra être conservé toute la journée et restitué en fin de visite.

Le nombre de visiteurs est limité à 30. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale

17 rue Saint-Séverin, F-75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70).

Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Journée technique du district Rhône-Alpes

le mardi 20 mai

Visite du réacteur à neutrons rapides

Super Phénix de Creys Malville

internet

Nom : Prénom :
Société : Fonction :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél. : Fax : E-mail :

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 40 € TTC pour les membres Sim 55 € TTC pour les non-membres
→ **Je règle par carte bancaire :** Visa Eurocard Mastercard American express

Nom :

N° : / / / Expire le : /

Indiquez obligatoirement les trois derniers chiffres figurant au dos de votre carte bancaire :

→ **Je règle par chèque** à l'ordre de la Société de l'industrie minérale,
à nous adresser en même temps que la présente fiche d'inscription, à l'adresse suivante :

Société de l'industrie minérale, 17 rue Saint Séverin, 75005 Paris

→ **Je règle par virement bancaire** (sous réf : JT08-03)

sur le compte HSBC Paris Maubert-IBAN : FR 76 CPT 30056-00065-00655400022-02 BIC : CCFRFRPP